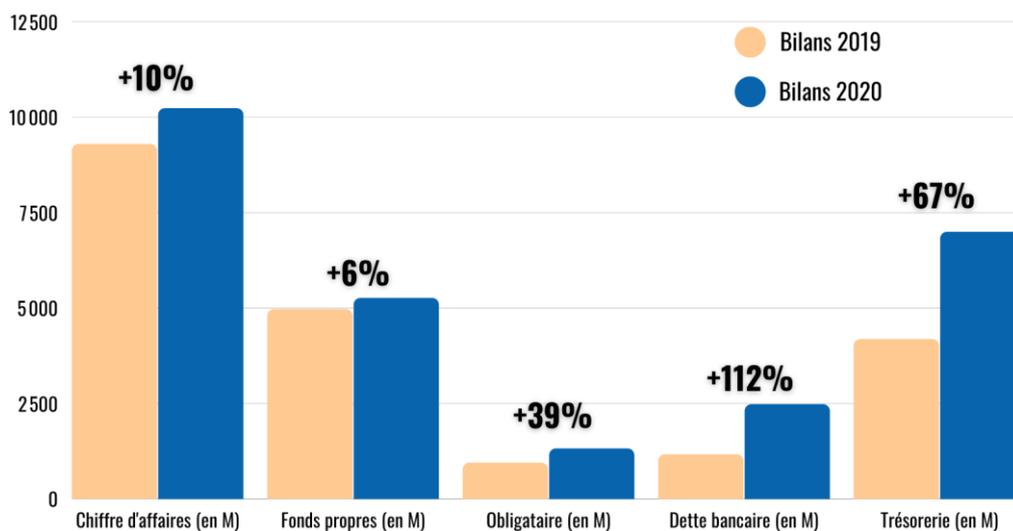


Crise sanitaire : quel impact sur la situation financière des start-up en 2020 ?

Par Maurice Oms Correspondant national Start-up Direction des Entreprises - Banque de France et Baptiste Vélon, Stagiaire ESSEC – Chargé d'études start-up.

Dans un contexte inédit pour l'économie en 2020, le chiffre d'affaires des start-up a progressé de 10% sur un an et leurs effectifs de 14%. Les investisseurs ont renforcé leur présence en fonds propres (+6%) ou en obligataire (+39%). Sous l'impulsion du PGE, le financement bancaire a doublé sur la période. Les start-up ont donc préservé et renforcé leur trésorerie qui se situe à presque 7 Md€ fin 2020 (+67%). Une situation favorable à la poursuite d'une trajectoire dynamique.



Graphique 1 : Évolution de la situation financière des start-up françaises en 2020 - Source FIBEN - principaux agrégats financiers de 1025 start-up dont le CA est > 750 k€ - Variation : bilan 2020 vs 2019.

Exploitation de 1025 bilans de start-up dont le chiffre d'affaires est > 750 k€

Une start-up, littéralement « entreprise en démarrage » est une entreprise à fort potentiel de croissance intervenant dans le numérique ou les nouvelles technologies. Elle repose en général sur la création d'une solution qui permet d'obtenir de fortes économies d'échelle (*scalabilité*).

Une start-up se distingue par 3 grandes caractéristiques :

- Un fort potentiel de croissance,
- L'usage ou la création d'une technologie nouvelle,
- Un besoin de financement souvent assuré par des levées de fonds.

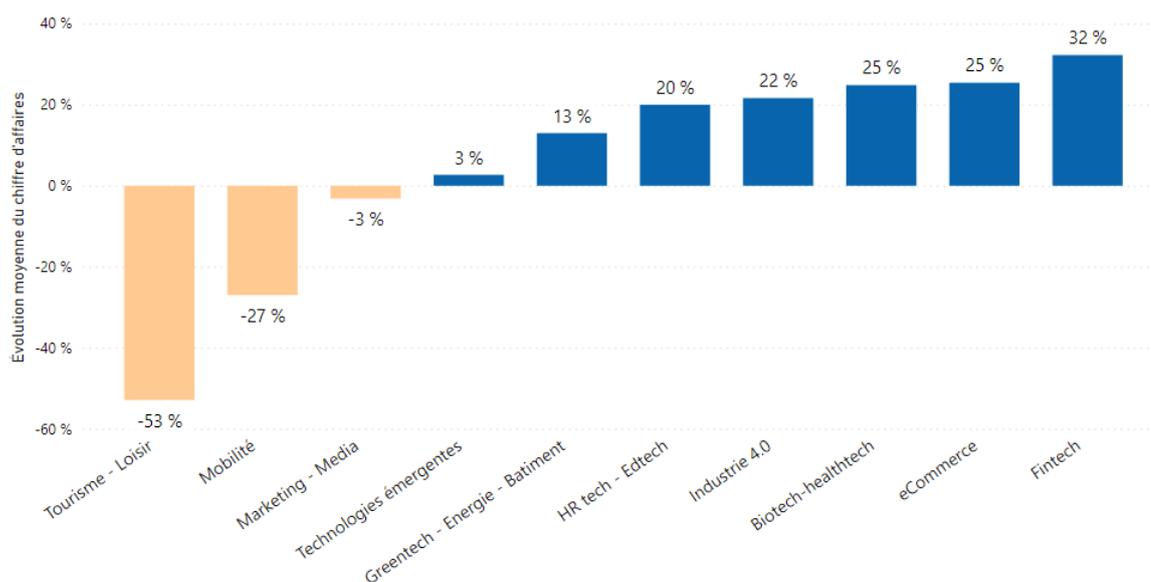
Le terme « Start-up » ne recouvre en France ni une catégorie juridique ni une catégorie statistique.

Une récente publication de [l'INSEE](#) souligne que ce concept recouvre différentes réalités.

Pour réaliser cette étude, nous avons :

- Réalisé un [webscrapping](#) et croisé avec nos bases [FIBEN](#) pour retenir les start-up dont le CA était supérieur à 750 k€ en 2019 ET en 2020,
- Vérifié ces extractions à partir des informations disponibles sur les sites de [Dealroom](#) (data base) et [Crunchbase](#) (levées de fonds),
- Contrôlé et qualifié les secteurs avec l'appui de notre réseau de [Correspondants start-up](#) en région qui sont amenés à attribuer une cotation Banque de France à ces entreprises,
- Enfin, nous avons exclu les entreprises de plus de 15 ans (critère par ailleurs utilisé par le [programme FT 120 / Next 40](#)) et celles qui emploient plus de 500 salariés (plafond d'obtention du prêt innovation du Fonds Européen d'Investissement).

L'activité des start-up a progressé de 10% en moyenne en 2020



Graphique 2 : Variation des chiffres d'affaires des start-up par secteur d'activité en 2020 - Source : Correspondants start-up BDF (classification sectorielle) FIBEN (taux de variation du CA)

Le CA cumulé des 1 025 start-up sous étude s'élève à 10,2 Md€ en 2020, en progression de 10% sur la base bilan 2019 alors qu'en moyenne, les [PME françaises](#) subissaient une baisse de 5,2%.

L'approche sectorielle relève une dispersion assez forte autour de cette moyenne. En raison du contexte sanitaire, les start-up positionnées sur les secteurs du Tourisme, du Loisir ou de la Mobilité ont enregistré les baisses d'activité les plus marquées. À contrario, les start-up de la Formation, de la Santé et du Commerce en ligne ont bénéficié d'une demande plus soutenue qui a accéléré leur croissance. Enfin, les Fintech françaises confortent leur position de leader en Europe continentale avec un fort dynamisme d'activité porté par des scale-up déjà significativement internationalisées.

71% des start-up de notre étude ont une activité à l'export qui représente 25% de leur CA total.

Les 1025 start-up emploient 49 000 personnes en effectif moyen cumulé à fin 2020 contre 43 000 un an auparavant (+14%). 65% des emplois sont localisés en Ile-de-France.

Un modèle de croissance toujours financé largement en fonds propres

2020 marquera une rupture dans le taux de croissance ininterrompu des levées de fonds des start-up françaises dont les montants avaient été multipliés par 5 entre 2015 et 2019 pour atteindre 5,1 Md€. Malgré le bouleversement économique induit par la crise sanitaire, le capital-risque a financé les start-up à hauteur de 5,4 milliards d'euros sur l'ensemble de l'année, soit une progression de 5,8% par rapport à 2019. Si progresser dans un environnement contraint reste une performance, cela semble avoir été réalisé au prix d'une plus forte sélectivité puisque le nombre d'opérations aura baissé de 14% (662 deals - source : [eldorado](#)).

En 2020, les fonds propres des start-up ont ainsi pu connaître une évolution positive à +6% environ, passant de 4,9 Md€ à 5,6 Md€, traduisant une capacité à absorber les pertes de croissance et de maintenir la dynamique du développement. Sur notre étude, les fonds propres représentent en moyenne 30% du total bilan, avec une amplitude assez forte puisqu'un quart des start-up ont moins de 10% de fonds propres et un quart plus de 45%. 15 % de start-up ont des fonds propres négatifs.

Pour les start-up qui étaient entre deux levées de fonds, l'absence de visibilité sur les perspectives économiques a encouragé la mise en place de bridge sous forme d'émissions obligataires. Ces opérations enregistrent au bilan une progression de 39% en valeur pour représenter 1,3 Md€ de financement additionnel. Cet outil est généralement souscrit par les investisseurs historiques et potentiels qui auront ainsi l'opportunité de renforcer leur présence au capital.

Les start-up ont largement sollicité le PGE et renforcé ainsi leur trésorerie

Face à la crise sanitaire, les pouvoirs publics ont déployé un [plan de soutien](#) dédié aux start-up de près de 4Md€ incluant l'accès au PGE sur des critères spécifiques. 688 sociétés, soit 67% des start-up de notre étude ont obtenu un prêt garanti. Le montant cumulé s'élève à 1,3 Md€, soit en moyenne 1,9 M€ par bénéficiaire (médiane à 850 k€). 11% des start-up ont obtenu un PGE pour un montant supérieur à 3 M€.

Sous l'impulsion des PGE, La dette bancaire a plus que doublé en 2020 (+112%) pour s'élever à 2,5 Md€ : elle représentait 23% des fonds propres en 2019 et s'élève à fin 2020 à 47% des fonds propres. 25% des start-up n'ont aucun endettement bancaire. En cumul, la trésorerie des start-up est de 7,0 Md€ ; elle s'est sensiblement renforcée en 2020 (+67%) et constitue un réservoir de croissance et d'emploi. La dette bancaire (PGE inclus) représente 35% des liquidités disponibles.

12 start-up ayant un CA > 750 k€ en 2019 ont fait l'objet d'une procédure judiciaire en 2020, parmi lesquelles 3 avaient bénéficié d'un PGE.

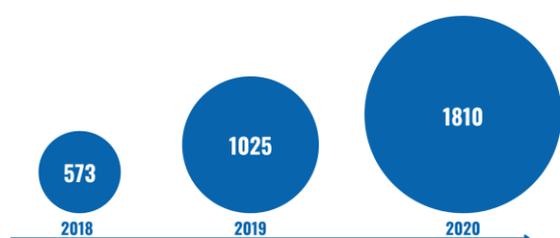
La Banque de France attribue une cotation aux start-up

La Banque de France attribue chaque année une [cotation](#) à plus de 270 000 entreprises dont le CA est supérieur à 750 k€.

En 2020, elle a déployé un réseau de [Correspondants start-up](#) présents dans chaque région et [capitales French Tech](#) avec pour objectif d'accompagner et de coter ces entreprises en tenant compte des spécificités de ce modèle de croissance.

Dans le cas des start-up, les pertes récurrentes sont fréquentes en raison du modèle de développement, mais ne sont pas nécessairement révélatrices d'une situation financière compromise. En effet, parmi ces sociétés, la liquidité et la structure financière sont parfois très favorables, compte-tenu d'un soutien fort de l'écosystème qui se traduit par des levées de fonds.

En trois ans, le nombre de bilans de start-up dans la base [FIBEN](#) a été multiplié par trois traduisant la dynamique de la Tech et la résilience de ce modèle de croissance.



Graphique 3 : Évolution du nombre de start-up cotées par la Banque de France - Source : Correspondants start-up BDF - FIBEN (bilan avec CA>750 k€)

Cette dynamique devrait se poursuivre et s'accélérer dans les prochaines années :

- 45% des start-up ayant levé au moins 1 M€ de fonds ne sont pas encore dans nos seuils de collecte, cela représente près de 800 start-up essentiellement au stade de développement « Seed » ou « série A » en 2020.
- Les start-up technologiques françaises devraient lever 10 milliards d'euros en 2021, (Source : [Baromètre ey](#)) soit un niveau record traduisant la maturité de cet écosystème.

Sur un an, le nombre de licornes aura doublé et devrait conforter la France sur le podium européen (Source : [DG tresor](#))

- La durée moyenne observée dans notre étude entre la série A et la série B est de 2 ans et 4 mois, ce qui devrait contribuer à accélérer le niveau des financements avec plus d'opérations et un ticket moyen plus élevé dès 2022.

En 2022, la [cotation Banque de France évoluée](#) afin d'adapter le modèle de cotation aux standards européens du risque de crédit. Ce sera l'occasion pour nos Correspondants et analystes de poursuivre le dialogue engagé avec les start-up pour une meilleure prise en compte des spécificités de leur modèle de croissance.